

AR Prefecture

063-216303099-20240518-20240518\_10-DE  
Reçu le 23/05/2024

*République Française - Département du Puy-de-Dôme*

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 18 mai à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE, Frédéric CHAZELLE

Absent (1) : Guy CHAZOT

Procuration (1) : Guy CHAZOT a donné procuration à Sandrine HAUTEVILLE

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yvan CARRET

Date convocation : 07/05/2024

**10 ► REVALORISATION PRIX REPAS CANTINE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le prix du repas de cantine a été augmenté l'année dernière, à hauteur de 3,25 € le repas.

Messieurs les Maires d'Eglisolles et de Viverols ont décidé d'augmenter ce prix à 3,35 €.

Après discussion, il est proposé de l'augmenter de 10 centimes, soit 3,35 € le repas, comme les deux autres communes du RPI.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

↳ approuve d'augmenter le prix du repas de cantine à 3,35 € à compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

↳ charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus*

*Au registre sont les signatures,*

*Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE

